
STATEMENT

NAME : **Mr. Moctar KANE**
TITLE : **Director**
Private Investment Promotion and International Cooperation
AFFILIATION : **Ministry of Economic Affairs and Development**
COUNTRY : **Mauritania**

Permettez-moi tout d'abord de remercier la CNUCED de m'avoir invité à participer au Forum Mondial des Investissements et de me permettre d'échanger sur les politiques d'investissement nationales et internationales de nos pays respectifs.

C'est pour nous une opportunité de voir ce que font d'autres pays, confrontés comme nous à la diminution des flux d'investissement internationaux et à la chute du prix des matières premières dont nos économies sont encore trop dépendantes.

Pour ce qui concerne la Mauritanie, nous avons réformé notre code des investissements en 2012 et nous travaillons avec le secteur privé mauritanien et les investisseurs étrangers à l'amélioration constante du climat des investissements dans notre pays.

Je voudrais insister surtout sur le cadre juridique international de l'investissement pour lequel notre pays souhaite connaître une amélioration.

Nous avons conclu de nombreux traités bilatéraux au début des années 2000 mais très peu de ces traités sont entrés en vigueur.

Nous avons mené à bien une revue de nos traités d'investissement et nous pensons qu'il est indispensable pour nous d'élaborer maintenant notre propre modèle, de décider de la suite à donner aux traités qui ne sont pas entrés en vigueur et de nous pencher sur des négociations qui ont plus d'impact, notamment avec des pays qui représente une source d'investissements en Mauritanie.

Nous avons également entrepris des consultations internes avec nos principaux investisseurs, les représentants des secteurs comme la pêche, les mines et les hydrocarbures pour aligner nos conventions d'établissement et nos contrats passés avec les investisseurs sur les meilleures pratiques internationales.

Nous travaillons actuellement à la mise en place d'une convention d'établissement type et de clauses qui pourront être harmonisées entre les différents ministères et agences de l'Etat pour éviter des dispositions contradictoires ou simplement incohérentes entre elles.

Nous avons la ferme intention d'être actifs dans ce domaine, de participer plus activement aux forums internationaux de dialogue et d'être plus présents lors de discussions internationales. Mais comme vous pouvez l'imaginer, avec la rareté des ressources à laquelle s'ajoutent d'autres priorités, que cet aspect de coopération internationale n'est pas développé comme nous le souhaiterions.

Nous faisons donc un appel pressant à la CNUCED de continuer à nous soutenir dans nos efforts, à continuer par sa recherche et sa formation à nous fournir des études et des formations de qualité. C'est important pour notre pays.

Je vous remercie.